

COMPTE RENDU

--

DEMI-JOURNEE D'ECHANGE ET D'INFORMATION SUR LES VEGETAUX SAUVAGES GARANTIS D'ORIGINE LOCALE

--

VENDREDI 29 NOVEMBRE 2019



Structure organisatrice	CBNSA
Lieu	Dax (40)

Date	29 novembre 2019
-------------	------------------

Intervenants et organisateurs

Emilie CHAMMARD / CBN SA, correspondante Végétal local Sud Ouest (organisatrice de la demie-journée)
Martial VIDAL / Arbres et paysages en Gironde, également correspondant Végétal local Sud-Ouest
Guillaume de COLOMBEL / pépinières Naudet
Patrice LEBRUN / ASF – Vinci Autoroutes
et avec la contribution de Jean-Luc ASSENSI – Bordeaux Métropole / Direction des Espaces Verts

Participants

Yannick BAUDEQUIN - Ville de Dax / Service Parcs et Jardins
Christelle BEE - Entreprise Graine de Paysage
Ségoène BERAUD - Territori Paysagiste
Florine BERT - Rivière Environnement
Claire BETBEDER - CDC Grands Lacs / Animatrice N2000
Adeline BOUCHERAA - CAUE 40 / stagiaire
Jeannette BRETON - CPIE Seignanx Adour
Julie BRUGNOT - Voisin Consultant
Julie CASTERA-NIN - Cabinet Nouger
Patrice CLEMENT - Responsable Service Espaces Verts St Paul les Dax
Mathilde COULM - ETEN Environnement
Stéphanie DARBLADE - RNN Etang noir
Claire DAUGA - Fédération départementale des chasseurs des landes
Morgane De JOANTHO - MIFENEC
Marc d'ESPINAY - SIMETHIS
Marie-Sophie DESTANDAU - Entreprise Paysage et Habitat
Pascal DUCOS - Ville de Dax / Service Parcs et Jardins
Chantal DUFOURG - CD 40
Natacha DULKA - DREAL NA
François FAURE - SIAG RN Courant d'Huchet
Sophie GANSOINAT - MIFENEC
Thierry GATELIER - CD 40
Lionel GIRE - Semence Nature
Rémi GUISIER - CBNSA / Antenne de Saint-Jean-de-Luz
HEDIARD Marine - Landes Nature
Hélène HEGY DELATTRE - EPLEFPA Bordeaux / Paysagiste
Bertrand JACQUIER - CAUE 40
Sylvain LABARCHEDE - Services Techniques de Roquefort
Christophe LALANNE - GRENA Consultant
Xavier LARRAT - Pépinières du Lela
Noël LASSALLE-CARRERE - Ville de Dax / Directeur des Espaces Verts
Sophie LAUGAREIL - SMGMN Réserve d'Arjuzanx
Suzy LEMOINE - Landes Nature
Pierre MELIANDE - CDT 40 Villes et Villages Fleuris / Formateur
Mathieu MOULIS - RNN Etang noir
Alexis PEYLHARD - Château Haut-Brion / Chef jardinier
Charlie PICHON - Hydrobiologiste indépendant
Pello RAPHANAUD - Pépinières de l'Ermitage
Frédéric ROMAIN - SOVI Sud-Ouest Villages - Aménageur foncier
Marc SAUBION - Territori Paysagiste
Tristan SEVELLEC - Ecosphère
Benjamin SOULET - Ville de Dax / Chef d'équipe
Damien TROQUEREAU - ELIMOYS
Sébastien VERNIER - SCE

Contexte - Ordre du jour

Pourquoi utiliser des espèces locales ? D'ailleurs, qu'entend-on lorsque l'on parle d'une plante « sauvage » et « locale » ? A quels usages sont-elles destinées ? Quelles sont les garanties existantes ? Quelles espèces sont concernées ? Où se fournir ? Qui peut me conseiller ?...

Pour échanger sur ces questions récurrentes, le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique a organisé le vendredi 29 novembre matin une demi-journée d'échanges et d'informations sur les végétaux sauvages d'origine locale.

Cette rencontre a eu lieu, dans la salle de la Rotonde, mise à disposition par l'agglomération du grand Dax, que nous remercions vivement.

Lors de cette rencontre, ont été présentés :

- des éléments généraux sur la thématique de la revégétalisation (quand recourir à une végétalisation artificielle, quelles espèces retenir, etc.) et la présentation plus spécifique de la marque Végétal local, aujourd'hui propriété de l'Agence Française pour la Biodiversité, créée en 2014 à l'initiative de la Fédération des Conservatoires Botaniques (FCBN), de Plante et Cité et de l'Afac-Agroforesteries (présentation faite par Emilie CHAMMARD du CBNSA) ;
- l'activité de deux structures collectrices / productrices engagées dans cette démarche en faveur des écosystèmes :
 - Martial VIDAL (Arbres et Paysages en Gironde) pour la récolte des espèces arbustives et arborées ;
 - Guillaume DE COLOMBEL (pépinières Naudet) pour la production de jeunes plants de ligneux.
- de premiers retours d'expériences sur des chantiers et aménagements récents qui ont utilisé des végétaux d'origine locale garantis, avec l'intervention de Patrice LEBRUN d'ASF et quelques illustrations des chantiers et aménagements récents réalisés par Bordeaux Métropole (contributions de Jean-Luc ASSENSI).

Ces présentations ont été ponctuées d'échanges et discussions avec la salle, dont nous résumons dans le présent compte rendu les grandes lignes.

Pièces associées

- diaporama de présentation des marques Végétal local et Vraies messicoles : enjeux, présentation des marques et de leur fonctionnement, référentiel de production, procédure pour candidater, etc.
- supports de présentation des intervenants
- flyer de présentation des marques 'Végétal local' (VL) et sachet de semences Végétal local Sud Ouest mis à disposition dans la salle.

Echanges autour de ces présentations – résumé synthétique

*** Dans quelles mesures les végétaux sauvages d'origine locale peuvent être requis dans le cadre des mesures agro-environnementales (Marine HEDIARD / Landes Nature) ?** Contexte : 400 hectares de prairies semées sur la dernière période de contractualisation : quelle possibilité d'inscrire le recours à des VL dans les cahiers des charges + intégrer la pérennisation de ces couverts (parfois aujourd'hui détruits après la période de contractualisation). Lien possible avec la DRAAF dans le cadre de la révision de la PAC ?

La filière VL est aujourd'hui en cours de structuration dans le Sud-Ouest. La filière n'est aujourd'hui pas en capacité de répondre à cette demande que ce soit :

- en espèces pures, ce qui par ailleurs pose actuellement un problème réglementaire, beaucoup d'espèces prairiales et fourragères étant soumises à certification obligatoire (directive 66/401/CE => très difficilement commercialisables en VL),
- ou en mélange (récolte à la brosseuse) avec la problématique de l'identification de surfaces suffisantes de sites ressources / de prélèvement (suivant les contextes le site de prélèvement doit correspondre à 1.5 à 2 fois la surface à revégétaliser nécessaire)

Pour donner un ordre d'idée, Lionel GIRE (Semence Nature, producteur engagé dans la démarche) complète en indiquant qu'en Allemagne ce sont 300 tonnes de semences qui sont aujourd'hui produites *via* une filière équivalente, mais de développement plus ancien, avec un prévisionnel/objectif de production évalué à 600 tonnes.

Il semble donc nécessaire de structurer au préalable la filière de production, avant d'intégrer cette mention dans les cahiers des charges.

*** Il existe également une obligation de semis, même si un couvert herbacé se développe spontanément. Peut-on faire évoluer cela ? (Stéphanie Darblade / RNN Etang noir et Marine HEDIARD)**

Le réensemencement rapide peut se justifier localement, notamment pour éviter le développement massif d'EEE ou des problématiques d'érosion. Mais, il est noté qu'un lien est à faire avec la DRAAF / chambres d'agriculture, pour faire évoluer cette systématisation du semis, bien que la démarche sorte du cadre régional / territorial.

*** La parole des acteurs (Martial VIDAL / AP33 et Guillaume DE COLOMBEL / Pépinières Naudet)**

Récolteur et producteur de ligneux engagés dans la démarche Végétal local témoignent d'une bien moindre mortalité des plants VL mis en place et d'une moindre perte en production (graines fraîches, récoltées en période optimale, permettant d'obtenir des taux de germination satisfaisants par rapport aux lots de semences conventionnels).

*** Pour les ligneux, est-il possible d'obtenir des arbres tige en Végétal local / quelles tailles sont d'ores et déjà disponibles ? (Alexis PEYLHARD / Haut-Brion)**

Oui, dans certaines régions de production, mais ce n'est pas encore le cas en zone Sud-Ouest.

Les pépinières Naudet proposent des jeunes plants (majoritairement N, N+1, ainsi que quelques baliveaux et ébauches d'arbres tige, mais les plants sont au maximum à 1 m / 1m50.).

Plusieurs pépiniéristes éleveurs se sont montrés intéressés par la démarche et attendent visiblement la concrétisation de la demande / formalisation de marchés de fourniture. La formalisation de contrats de culture spécifiques compte tenu du temps / travail à fournir pour former un arbre tige semble ainsi nécessaire. Des prises de contact directes avec les pépiniéristes éleveurs, en spécifiant cette exigence du recours à des plants d'origine locale garantie, devraient permettre à terme à la filière de poursuivre son développement.

A noter que dans la mesure où une gamme assez large de semences / jeunes plants de ligneux sont déjà produits en Végétal local en zone Sud-Ouest, le développement de ce maillon de la filière semble tout à fait envisageable, si la demande se précise et se concrétise.

*** Comment se procurer des semences d'herbacées répondant aux critères de la marque VL, maillon nécessaire pour amorcer une production en godets ? (Xavier LARRAT / pépinières du Lela)**

Une activité de récolte d'espèces végétales herbacées étant enregistrée en VL en zone Sud-Ouest, le bénéficiaire peut être contacté (Semence Nature, présent).

Néanmoins, le CBN peut mettre en relation avec d'autres structures, actuellement non bénéficiaires du droit d'exploiter la marque mais compétentes pour reconnaître et collecter des semences d'espèces sauvages.

Dans le cas des pépinières Naudet, le droit d'exploiter la marque est affecté à la seule pépinière, les récolteurs (réseau AFAC) n'ayant pas demandé à être bénéficiaires. Aussi, la pépinière garantit la traçabilité complète, y compris sur l'amont (choix des sites, échantillonnage, etc.).

*** Y-a-t-il des contraintes particulières pour la récolte d'herbacées / techniques (Marine HEDIARD / Landes Nature)**

La réponse est apportée par Lionel Gire / Semence Nature avec la présentation des techniques pour la récolte d'espèces pures (récolte manuelle très majoritairement) ou en mélange (brosseuse, 20 à 30 kg en moyenne récoltées par hectare).

*** Quel est l'ordre de prix des semences d'herbacées VL ? (Mathilde COULM / ETEN Environnement)**

La réponse est également apportée par Lionel Gire / Semence Nature. Le prix est très hétérogène et dépend des espèces sollicitées, en fonction notamment de la facilité de récolte et du nombre de graines disponible. Attention le prix au kg peut également fortement varier en fonction du poids des 1000 graines.

Exemple illustré ci-dessous de la Nielle des blés - *Agrostemma githago* (©CBNSA-SVZ) : 40 à 50 € le kg / mais les graines sont volumineuses et lourdes, contrairement à celles de la Pâquerette (de l'ordre de 3000 €/kg) ou de la Fraise des bois.



Figure ci-dessus (©CBNSA-SVZ) : Nielle des blés – *Agrostemma githago*

*** Quelle accessibilité de ces végétaux pour les particuliers ? (Damien TROQUEREAU / Eliomys)
Ces végétaux sont-ils accessibles en jardinerie ? (Sophie GANSOINAT / MIFENEC)**

De nombreux particuliers expriment en effet leur intérêt pour la démarche et la question est régulièrement posée (témoignages de Stéphanie Darblade au niveau de la RNN de l'Etang noir, mais tendance aussi observée sur les stands animés par le CBNSA : Fête de l'arbre à Montesquieu, Assemblée citoyenne du PNR Médoc, etc.).

Pour les ligneux, Guillaume de Colombel indique n'avoir que peu de demande de particuliers. La pépinière n'est par ailleurs pas structurée pour répondre à des demandes réduites (seuil minimal de 18 unités/essence). Une boutique en ligne a été ouverte, mais n'intègre pour l'instant pas de Végétal local. La question du stock / disponible se poserait dans le cas d'une évolution de la boutique en ligne.

Lionel Gire / Semence Nature a été approché par un réseau de jardinerie et pourrait dans un premier temps proposer un mélange / gammes d'espèces favorables aux pollinisateurs (présentoirs).

Comme évoqué dans le diaporama de présentation, le développement de ces filières est conditionné par la croissance et la structuration de la demande. La visibilité sur les besoins du marché demeure une condition essentielle pour permettre à des structures de production, opérant souvent en flux tendus, d'adapter leur gamme et prévisionnel de production (anticipation des types et volumes des besoins sur 2/3 ans, adoption de contrats de culture, etc.).

Aussi, des démarches structurées par des collectivités, comme celles de la Communauté de Communes de Montesquieu, de la ville d'Andernos ou du PNR Médoc en Gironde permettent de proposer des mélanges sélectionnés pour le territoire et l'usage envisagé et de les mettre à disposition des riverains intéressés.



Extraits du support de communication de Communauté de communes de Montesquieu dans le cadre de l'opération « Fleurissons nos trottoirs » - 1000 sachets de 2 g de semences ont été distribués aux riverains intéressés en 2017

*** Sophie GANSOINAT propose de s'appuyer davantage sur les associations d'insertion pour développer la démarche, et notamment pour contribuer à la récolte de semences.**

Le CBNSA organise régulièrement des journées d'information et d'échanges sur la thématique en différents points de son territoire. Un large panel d'acteurs du territoire y est convié, y compris les structures d'enseignement et établissements médico-sociaux. La diversité des acteurs présents dans la salle le 29/11 (services de l'Etat et collectivités territoriales, bureaux d'étude environnement / paysage, gestionnaires d'espaces naturels, enseignants, producteurs, etc.) en témoigne. Une personne de l'ESAT Jardins de Nonères s'était inscrite à la matinée, mais n'a pu participer.

Lionel Gire indique qu'il travaille en partenariat avec une association d'insertion en Charente-Maritime, et précise le cadre d'intervention de l'association Estivade en Béarn.

*** Y-a-t-il des retours d'expériences sur la plus-value de ces aménagements avec des végétaux locaux sur la faune (par rapport à des végétaux non sourcés) ? La fonctionnalité est-elle démontrée ? (Hélène Hegy-Delattre, EPLEFPA Bordeaux)**

Les acteurs engagés dans la démarche n'ont pas connaissance de l'existence de suivis / travaux engagés sur le sujet sur le territoire. La question sera transmise à Bordeaux Métropole, qui a mis en place de nombreux aménagements avec des VL.

Lionel Gire indique que des travaux ont en revanche été faits en Espagne et présentés lors du dernier congrès d'Hortis à l'automne 2019 (implantation en pieds d'arbres et suivis des effets sur la faune).

Ces retours d'expériences sont en effet nécessaires et permettront d'avoir des éléments concrets / un argumentaire plus solide. Néanmoins, le territoire compte encore peu d'aménagements recourant à des VL et la plupart sont très récents.

Aussi, la démarche reste encore à faire connaître et à déployer, chacun pouvant y contribuer !